

## 240 Vedette – Auteur / Titre

### Définition

Cette zone contient une vedette auteur / titre. Une vedette auteur / titre sert à regrouper les notices établies pour les différentes éditions d'une œuvre ou les notices établies pour des documents appartenant à un ensemble.

### Occurrence

Facultative. Rappel : une notice d'autorité doit contenir une zone appartenant au bloc 2XX.  
Répétable pour des formes de la vedette qui diffèrent par l'écriture.

### Indicateurs

|              |       |            |
|--------------|-------|------------|
| Indicateur 1 | blanc | Non défini |
| Indicateur 2 | blanc | Non défini |

### Sous-zone(s) : A) Technique des zones imbriquées

Sous-zone(s) de données

\$1 Zone imbriquée  
Contient l'étiquette et les indicateurs de la zone imbriquée, sans espace ni ponctuation.  
Répétable.

Sous-zone(s) de contrôle

\$7 Écriture de catalogage et écriture de la racine de la vedette  
Voir *supra* la présentation des sous-zones de contrôle.  
Non répétable.

\$8 Langue de catalogage et langue de la racine de la vedette  
Voir *supra* la présentation des sous-zones de contrôle.  
Non répétable.

### Remarque(s) sur le contenu de la zone

Chaque élément est codé conformément à la zone 2XX qui lui correspond : 200 - Vedette – Nom de personne, 210 - Vedette – Nom de collectivité, 215 - Vedette – Nom de territoire ou nom géographique, 220 - Vedette – Famille, pour l'auteur ; et une zone 230 - Vedette – Titre uniforme, pour le titre. L'étiquette, les indicateurs et les sous-zones de données pour l'auteur et le titre sont imbriqués à l'intérieur d'une zone 240, chaque étiquette étant précédée d'un code de sous-zone \$1. Les subdivisions de vedette matière sont entrées dans la zone du titre imbriquée.

Lorsque des sous-zones de contrôle sont nécessaires, elles doivent précéder la première sous-zone \$1 contenant les données imbriquées. (Les sous-zones de contrôle définies pour les zones 200, 210, 215, 220 ou 230 ne sont pas imbriquées dans une sous-zone \$1).

Une description plus détaillée des zones imbriquées est donnée dans le bloc 4XX du *Manuel UNIMARC – Format bibliographique*.

### Sous-zone(s) : B) Technique des sous-zones classiques

Sous-zone(s) de données

\$a Auteur  
Le nom de la personne, de la collectivité ou de la famille ayant la responsabilité principale de l'œuvre entrée en \$t. Si la sous-zone \$a est constituée à partir de plusieurs sous-zones, la ponctuation normalisée doit être utilisée entre les éléments (EX 3, 4).

- Non répétable.
- \$t** Titre  
Le titre sous lequel l'œuvre est connue. Si la sous-zone \$t est constituée à partir de plusieurs sous-zones, la ponctuation normalisée doit être utilisée entre les éléments (EX 3).  
Non répétable.
- \$j** Subdivision de forme  
Terme ajouté à une vedette matière pour préciser le(s) type(s) ou genre(s) de document. Les établissements qui n'utilisent pas cette subdivision doivent utiliser \$x à la place.  
Répétable.
- \$x** Subdivision de sujet  
Terme ajouté à une vedette matière pour préciser le sujet représenté par la vedette matière.  
Répétable.
- \$y** Subdivision géographique  
Terme ajouté à une vedette matière pour préciser un lieu en relation avec la vedette auteur / titre utilisée en vedette matière.  
Répétable.
- \$z** Subdivision chronologique  
Terme ajouté à une vedette matière pour préciser la période en relation avec la vedette auteur / titre utilisée en vedette matière.  
Répétable.
- Sous-zone(s) de contrôle
- \$7** Écriture de catalogage et écriture de la racine de la vedette  
Voir *supra* la présentation des sous-zones de contrôle.  
Non répétable.
- \$8** Langue de catalogage et langue de la racine de la vedette  
Voir *supra* la présentation des sous-zones de contrôle.  
Non répétable.

### Zone(s) connexe(s)

- 440 Forme rejetée – Auteur / Titre  
540 Forme associée – Auteur / Titre  
740 Forme parallèle – Auteur / Titre

### Exemple(s)

- EX 1 ■ 240 ## \$1215##\$aFrance.\$1230##\$aBulletin officiel du registre du commerce
- EX 2 ■ 240 ## \$1200#1\$aShakespeare,\$bWilliam,\$f1564-1616.\$1230##\$aHamlet\$jBibliographies

*Les exemples 1 et 2 illustrent la technique des zones imbriquées.*

- EX 3 ■ 240 ## \$aMozart, Wolfgang Amadeus (1756-1791)\$tDon Giovanni. KV 527 (Prague)
- EX 4 ▲ 240 ## \$aCalder, Alexander (1898-1976)\$t≠NSB≠The ≠NSE≠circus
- EX 5 ▲ 240 ## \$aBaudelaire, Charles (1821-1867)\$t≠NSB≠Les ≠NSE≠fleurs du mal

*Les exemples 3 et 4 illustrent la technique des sous-zones classiques.*

*Voir aussi l'exemple figurant à la zone 540 pour l'utilisation des sous-zones de contrôle dans une zone imbriquée.*